

HONORÉ DE BALZAC

Établissement scolaire du
second degré

Informations et tarifs*
Année scolaire 2022-2023

Pour plus d'information veuillez contacter la
Direction : contact@collegebalzac.fr

Pour toute demande d'inscription compléter
le formulaire disponible sur
www.collegebalzac.fr

Le règlement intérieur se trouve sur notre
site internet, concernant notamment :

- La pédagogie
- La discipline
- L'uniforme et la tenue
- La cantine

Institution Honoré de Balzac
405A, avenue du Docteur Fleming
30900 Nîmes
France

*Les tarifs peuvent évoluer sans préavis



FICHE DES FRAIS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

FRAIS D'INSCRIPTION

La demande d'inscription doit être accompagnée d'un paiement de 150€ par élève, non remboursable en cas de désistement.

Ce montant comprend les frais de dossier, les fournitures, les livres et la blouse.
Il est remboursé en cas de refus d'inscription.

Les frais d'inscription sont réglés avec la fiche de préinscription.

FOURNITURES SCOLAIRES

L'établissement équipe chaque élève d'une trousse contenant les stylos et instruments dont il aura besoin ainsi que des livres et cahiers dont il a besoin. Le stylo plume, le sac à dos et l'uniforme sont fournis par la famille.

DEMI-PENSION

Les déjeuners, composés d'un menu unique envoyé chaque mois aux familles, sont pris en commun au réfectoire.

RESPONSABILITÉ

Les élèves sont sous la responsabilité de l'établissement durant les heures de classe, de récréation et de repas. En dehors de ces horaires, les élèves sont sous la responsabilité de leur famille.

MERCREDI

L'accueil du mercredi peut être pris au forfait, à la journée ou à la demi-journée. Le repas est inclus dans le prix de la journée.

BOURSES

L'institution Honoré de Balzac est agréé par l'AES (Association Éducation Solidarité), le MCF (Mouvement Catholique des Familles), Pro-Liberis et ASF (Association solidarité famille).

L'obtention de bourses peut fortement réduire les frais de scolarité. Plus de renseignements sur le site www.collegebalzac.fr ou au 04.48.06.02.60.

FRAIS DE SCOLARITÉ, DES ACTIVITÉS ET DU MATÉRIEL

Tarifs	En 1 fois	En 3 fois (par échéance)	En 12 fois (par échéance)
Fournitures annuelles	150 €		
Scolarité 6 ^e	5280 €	1760 €	440 €
Scolarité 5 ^e - 4 ^e - 3 ^e	5880 €	1960 €	490 €
Demi-pension	504 €	168 €	42 €
Mercredi art et culture au forfait	1620 €	540 €	135 €
Mercredi a&c demi-journée au forfait	972 €	324 €	81 €
Mercredi art et culture au détail	50€/jour		
Mercredi art et culture demi-journée	30€/d-j		
Atelier Échecs	330 €	110 €	27,50 €
Atelier Peinture impressionniste	420 €	140 €	35 €
Atelier Théâtre	570 €	190 €	47,50 €

MODES DE PAIEMENT

Nombre d'échéances	Prélèvement	Chèque	Virement
Paiement en 1 fois (avant le 10 septembre)	X	X	X
Paiement en 3 fois (sept., janvier et mai)	X	X	
Paiement en 12 fois (de septembre à août)	X		

Le dossier d'inscription permet de choisir son mode de paiement, se préinscrire aux ateliers, et se préinscrire aux mercredis.

Les Ateliers facultatifs commencent à partir de la 4^e semaine de classe. Une journée de découverte des ateliers en semaine 2 permet aux élèves de choisir un ou plusieurs ateliers et de s'y inscrire.